L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureau, No 73 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLEANS.
DIMANCHE 19 MARS 1882.

Causerie du Dr Déclat sur les travaux de Pasteur.

Le Dr Déclat vient de faire ses adieux à ses confrères de la Nlle-Orléans dans une éloquente causerie sur un sujet qui paraissait lui plaire autant qu'il lui était familier : *Les travaux de Pasteur*.

Nous avions bien entendu parler de Pasteur, de ses découvertes sur le charbon et le choléra des poules ; mais nous n'avions pas compris toute la portée et l'importance de ces découvertes. Il serait à désirer que chaque grand homme ait un collaborateur comme le Dr Déclat ; leur gloire ne passerait pas longtemps inaperçue. Nous avons été frappés du ton sincère d'admiration et de respect avec lequel l'orateur nous a parlé de l'habileté, du savoir et de l'ingéniosité du grand physiologiste français, du talent et de l'énergie qu'il lui a fallu pour vaincre l'apathie des uns, le mauvais vouloir du plus grand nombre, mûs par des sentiments plus ou moins avouables. Enfin Pasteur a triomphé et la science marche et marchera quand même. Ce dont nous sommes bien sûrs, c'est qu'elle marchera parmi nous, car tous les médecins de la Nouvelle-Orléans qui ont entendu la parole claire, précise, persuasive et savante du Dr Déclat sont restés convaincus que ce découvreur est dans le vrai, et tous essaieront sa méthode dont la simplicité du reste est accessible à tout le monde.

La médecine des ferments consiste, en effet, à empêcher les germes d'entrer, et, s'ils sont entrés, de les poursuivre avec des substances inoffensives et gazeuses qui soient assez pures pour ne pouvoir pas même produire un inconvénient. Une fois que ces germes sont entrés, il faut les atteindre partout où ils se disséminent, dans le sang par des sirops et des lavements, sur la peau par les lavages antiseptiques, dans les organes et les tissus par des injections sous-cutanées. C'est clair, c'est précis. Les substances sont toutes préparées ; il n'y a qu'à les essayer et on les essayera.

Nous avons été frappé de la facilité avec laquelle le Dr Déclat nous a fait comprendre ce qu'il a appelé la *dyssimétrie moléculaire*; nous avions vu le mot, mais nous n'avions pas bien compris la chose. Or, cette explication a une grande importance pour les thérapeutistes. En effet, il est des substances, l'acide tartrique par exemple, qui cristallisent tantôt à droite et tantôt à gauche ; et selon qu'elles cristallisent à droite ou à gauche, elles favorisent ou elles empêchent les fermentations. De telle sorte que le même médicament augmente ou diminue la maladie, selon qu'il est droit, ou gauche ; cet acide tartrique, en effet, fermente, et les êtres qui s'y développent mangent tout l'acide tartrique qui aura cristallisé à droite, et mourront de faim à côté de l'acide tartrique qui aura cristallisé à gauche. Eh bien, si l'on suppose qu'un malade soit atteint d'une fermentation analogue et qu'on lui donne de l'acide tartrique gauche, il arrêtera la fermentation ; tandis que si on donne celui de la main droite, on augmente la maladie. De même pour l'acide phénique ; c'est du moins ce que le Dr Déclat croyait, lorsqu'il a publié la dernière édition de son livre sur l'acide phénique (Traité de l'acide phénique par le Dr Déclat, à Paris, chez Lemerre, Passage Choiseul). Aujourd'hui, ses amis et lui ont découvert que cela tenait surtout aux mélanges qui accompagnent l'acide phénique, et surtout à l'irritabilité de cet acide qui a besoin d'être incorporé dès sa naissance, pour empêcher qu'il absorbe l'humidité de l'atmosphère et pour que ce soit l'eau qui dissolve l'acide phénique et que ce ne soit pas l'acide phénique qui dissolve l'humidité de l'air—ce qui change sa disposition moléculaire et en fait un acide, tandis qu'il doit rester un alcool.

Le Dr Déclat a passé en revue toutes les recherches de M. Pasteur sur le vin, sur le vinaigre, *sur la bière*. Il a parlé de son dernier volume qui résume les recherches de M. Pasteur sur les vers à soie et sur le charbon. Le Dr Déclat a fait observer que cette maladie, dite *pustule maligne*, quand elle atteint l'homme, était autrefois presque toujours mortelle, et qu'aujourd'hui, grâce aux injections d'acide phénique pur et de phénate d'ammoniaque, cette même pustule maligne est presque toujours et facilement guérissable par le traitement qu'il a inauguré en 1863 et publié en 1865.

Les travaux de M. Pasteur sur ce sujet résument toutes les découvertes faites et à faire dans ce sens. Il a d'abord démontré que c'était bien les germes bactéridies qui donnaient le charbon, puis il a cultivé ce germe dans des vases avec du serum, et disons, bien plus, les a rendus malades, les a superoxydés, et les a mis dans un état tel qu'ils ne pouvaient que difficilement se reproduire. Alors, si l'on inocule des animaux avec ces germes, ils suffisent pour produire la maladie bénigne et pour préserver d'une maladie plus grave. Des expériences ont été faites sur des moutons ; tous ceux qui avaient été vaccinés ont résisté à une inoculation de charbon des plus graves, tandis que tous les moutons qui n'avaient pas été inoculés sont morts.

Le Dr Déclat nous a alors parlé des terrains dangereux et de ceux qui ne le sont pas, et nous a fait connaître les causes découvertes par M. Pasteur. L'une des causes tient à ce que les vers de terre vont chercher leur nourriture dans les bas-fonds où l'on a enterré le cadavre des animaux morts du charbon, et ramènent la graine à la surface en se dégorgeant de la terre qu'ils ont ingurgitée à des profondeurs de 3 à 4 mètres.

Ce rôle des vers de terre avait déjà été signalé, mais on n'avait pas soupçonné que s'ils labouraient la terre ils ramenaient les épidémies à la surface.

Cette découverte est un précieux argument en faveur de ceux qui réclament la crémation pour la diminution d'extension des épidémies. M. Pasteur, qui a fait voir les germes qui produisent les maladies des vers à soie, a démontré aussi le germe qui donne le choléra aux poules, le germe qui donne la péritonite aux femmes, l'anthrax aux diabétiques, etc., et de tout cela le Dr Déclat conclut à l'utilité de la médication préventive et surtout à la nécessité d'avoir toujours en vue que la maladie est une fermentation lente ou rapide, selon que c'est une maladie chronique ou aiguë.

Ce discours n'a pas duré moins de deux heures. Les confrères du Dr Déclat l'ont prié de s'expliquer sur l'origine et surtout sur le mode de production des intermittences dans la malaria. Le Dr Déclat a expliqué les accès, les récidives à fièvre quotidienne, tierce, quarte, quinte, pernicieuse, etc., et a conclu à la nature probablement végétale du ferment de la malaria qui s'enkyste dans les organes, surtout dans la rate, qui produit un alcool qui, tant qu'il n'est pas éliminé, ne permet pas un nouvel accès ; et alors, répondant à un confrère qui lui disait s'être trouvé bien d'un chlorure de péroxyde de sodium, le savant a fait voir que le chlore est un insecticide puissant, que l'arsenic était également un antiferment, comme la quinine, mais que tous ont des inconvénients que l'acide phénique et le phénate d'ammoniaque n'ont pas. On ne peut pas les donner impunément, tandis que tout le monde peut toujours et à toute heure, prendre de l'acide phénique. Cet alcool est volatil, il est diffusible, il est réducteur ; on le boit comme préservatif sans inconvénient ; il trouve toujours quelque germe malfaisant à tuer, quand ce ne serait que les germes du rhumatisme et de la dyspepsie ; on l'injecte à des doses très élevées de 100 à 1,000 gouttes sans inconvénient, sans abcès ; on le donne en fumigations continues (glycophénique un flacon pour ¼ à ½ gallon d'eau ordinaire) sous des rideaux épais, dans toutes les maladies des poumons et des bronches, surtout dans la diphthérie, on le donne en lavement, pour le faire pénétrer par toutes les voies [une cuillerée à café de glyco-phénique pour un verre d'eau], etc., et cela suffit d'ordinaire pour tuer les germes et au besoin en récidive jusqu'à ce qu'on ait obtenu la victoire.

A propos de cela, le Dr Déclat a fait une digression bien intéressante sur la dyspepsie. Il a fait voir que la cause habituelle est l'introduction dans la muqueuse de l'estomac et des intestins d'un ferment analogue au ferment lactique. Ce ferment agit sur les aliments dès leur arrivée dans l'estomac, produit une sécrétion lactique qui nuit à la sécrétion peptique, au suc gastrique et empêche la digestion de se faire à cause de la présence de ces deux fermentations. Le ferment de la dyspepsie s'incruste dans l'épithélium de la muqueuse comme le tricophytum s'incruste sous l'épiderme dans les maladies de la peau, et s'il est facile d'empêcher sa sécrétion momentanée il est difficile et long de le détruire, une fois qu'il est bien développé. Le meilleur moyen de le combattre, c'est d'introduire un antiseptique dans l'estomac une demi-heure avant le repas, soit le sirop acide phénique dans de l'eau, soit surtout le sirop au phénate d'ammoniaque qui a encore plus d'action sur ce ferment lactique ; en tous cas, dit-il, ces sirops antiseptiques valent bien les liqueurs qu'on boit, mais cependant nous nous [illegible] que le Dr Déclat n'est pas loin d'admettre que les alcooliques à petite dose et étendus, ont la propriété que le peuple leur attribue dans sa langue imagée : tu tueras le ver. Eh bien, nous le trouvons maintenant avec une boisson antiseptique, et nous ne doutons pas qu'en temps d'épidémie, tout le monde tuera les germes avec le sirop d'acide phénique.

Nous voulons terminer ce résumé, bien raccourci de ce qui a été dit à cette séance qui restera mémorable comme point de départ de la médecine des ferments par l'exposé qu'a lu le Dr Déclat : Les ferments, a-t-il dit, sont de deux natures ; les uns vivent avec l'oxygène, les autres sont tués par l'oxygène, et ce qui est frappant, c'est que les médicaments usuels sont des substances qui fournissent de l'oxygène ou qui en prennent.

Ce point est trop délicat pour que nous le résumions ; il nous faut l'emprunter au No 24 du journal du docteur français.

De cette classification surgit immédiatement celle des corps qui peuvent, qui doivent réagir sur ces deux catégories de ferments et en même temps l'explication de la manière d'agir des antiseptiques reconnus par l'expérience et de l'espèce de contradiction qu'éprouve souvent leur emploi dans l'économie.

Pour détruire les êtres qui ont besoin d'oxygène pour vivre et se développer, il faut nécessairement des corps avides d'oxygène qui puissent le prendre libre ou combiné là où ils le trouvent ; nous les appellerons les anti-ferments ou antiseptiques **Réducteurs**.

Les faits acquis par l'expérience et les inductions nous les indiquent.

Une autre classe est formée par les agents qui, au contraire des précédents, peuvent fournir, soit directement, soit par une action lente et successive un milieu oxygéné, de l'oxygène libre ou combiné, mais pouvant altérer, tuer enfin le ferment oxydable que l'oxygène peut tuer ; nous les nommerons les anti-ferments ou les antiseptiques oxydants.

Ces derniers, sont parmi les principaux :

Le Chlore,
Le Brôme,
L'Iode,
Le Per Chlorure de Fer,
Le Per-Bromure de Fer,
Le Per-Iodure de Fer,
Les Hypo Chlorites alcalins et terreux,
L'Hypo-Bromite de soude, etc,
(Les propriétés antiseptiques de presque tous ces corps sont connues pour des cas particuliers.)

Puis viennent par analogie, les corps qui sous ce point de vue doivent être étudiés.

Certains Chlorates, ceux de Potasse, de Soude, de Chaux, de Baryte, etc....
Les Bromates,
Les Iodates,
Les Vanadates,
(Sont des corps auxquels nous prêterons une grande attention et qui, croyons-nous, n'ont jamais été expérimentés surtout à ce point de vue.)

Particulièrement certains sels d'argent, autres que le nitrate qu'il faut exclure momentanément à cause de ses propriétés caustiques immédiates.

Les Sels de Bi-oxide de Mercure. Enfin le Permanganate de Potasse.

Pour ce dernier, il y a de suite une observation fondamentale sur laquelle nous reviendrons et qui repose sur sa facile et prompte décomposition, d'où résulte une action subséquente de ses éléments.

Les composés de Sélénium, ce congénère du soufre, mais plus actif, seront le sujet d'un très mur examen, l'hydrogène Sélénié, les Sélénites, etc.

La deuxième catégorie renferme les corps réducteurs ou absorbant l'oxygène ; ce sont principalement

L'acide Sulfureux,
Les Sulfites,
Les Hypo-Sulfites,
Les Sulfures alcalins, terreux et métalliques,
L'Acide Sulfurique,
Les Séléniures,
Les Sélénites,
Les Sulfo-Carbonates,
L'Oxyde de Carbone,
L'Acide Phénique,
Le Sulfhydro-phénate d'Ammoniaque,
Les Phénates alcalins, surtout celui d'Ammoniaque,
Les Formiates,
Les Phosphites,
(L'action antiseptique de plusieurs de ces composés, quoiqu'opposée à celle des précédents a été reconnue depuis longtemps par l'expérience,)
L'Acide arsénieux,
Les Arsénites,
[Les deux corps sont en effet des fébrifuges, hors de tout conteste! Alors il est probable que le quinquina et les sels de quinine rentrent dans la même catégorie. Des expériences prochaines nous permettront de résoudre la question.]
Le Calomel,
Le Mercure,
[Les sels de protoxide ne sont-ils pas des insecticides ?]
L'Acide Gallique,
Le Mercure,
Le Tanin,
L'Acide Pyro-gallique,
Enfin les alcools absorbant l'oxygène,
Les huiles grasses également,
Ainsi que les huiles volatiles.

Nous n'avons pas à louer l'éloquence du conférencier. Sa parole coule, les idées sont nettes, simples, faciles à comprendre; mais nous devons déclarer qu'il est rare de voir un homme pouvant à l'instant même répondre à tout, surtout les points physique, chimie, médecine; nous n'avons qu'un regret à exprimer, c'est que le Dr Déclat n'ait pas cru, avant de nous quitter, devoir ou pouvoir donner une séance publique. La clarté de sa parole aurait fait comprendre à tout le monde, l'importance des soins préventifs par l'hygiène, surtout aux époques d'épidémie.

Parmi les médecins qui sont venus féliciter le Dr Déclat et lui serrer la main, nous avons remarqué les Drs Holliday, Borde, Hava, Formento, Tonatre, Bayon, J. H. Lewis, Ch Turpin, Alfred Mercier, Del Orto, E. Souchon, Beugnot, Salomon, Rondaues et Castellanos.

Le Dr Déclat part ce soir pour Chicago, d'où il se rendra à San Francisco, en Californie, s'il n'éprouve pas une trop grande fatigue et si sa santé le lui permet. Son billet de retour à Chicago lui ayant été soustrait ici, l'administration du chemin de fer, de Jackson, avec sa courtoisie habituelle, s'est empressée de lui en offrir un autre.

CONSEILS.

Nous donnons celui-ci, tel qu'on nous l'envoie par écrit, sous les réserves dont nous entourons les remèdes dits de bonne femme.

Etes-vous rhumatisant?

Ayez toujours dans chaque poche de votre pantalon une pomme de terre crue. Les tubercules absorbent, dit on, l'humidité intérieure, qui détermine arthrites, lombagos, goutte, etc., etc. Quand la pomme de terre est desséchée, on donne des signes de décomposition, on la jette et on la remplace....

Ici, Jean de Paris prend la parole et dit: "Si le rhumatisant est de constitution faible, il fera bien de remplacer les pommes de terre "externes" par des beefsteaks "internes."

—

Le vieil hiver, pour être arrivé tard n'en veut pas moins son concert habituel de la toux et des éternuements. Bronchites et corizas sont à l'ordre de la saison.

Un remède héroïque pour guérir les unes et les autres. Contre la bronchite, étendez sur du papier brouillard du suif liquéfié et par conséquent chauffé, et appliquez cet emplâtre un peu refroidi, mais non complètement figé, sur la poitrine du malade. L'opération doit avoir lieu au moment où l'on se met au lit. Il est souvent inutile de la renouveler. Contre le catarrhe nasal, barbouillez-vous—de suif également—l'entre-deux des sourcils, des tempes, le dessous du nez.

Je vous ai dit qu'il faut de l'héroïsme.

—

Les tuyaux de plomb par lesquels s'écoulent les eaux de ménage, exhalent trop souvent des odeurs affreuses et nuisibles.

On les tiendrait en constant état de propreté, de même que toutes les rigoles, en y versant une fois par semaine, un plein seau d'eau très chaude dans laquelle on aurait fait dissoudre une grande quantité de soude commune.

En procédant ainsi, on enlève les accumulations graisseuses et huileuses provenant des débris de la nourriture, lesquels sont la cause de ces émanations méphitiques qui s'échappent presque toujours des cuisines parisiennes.... et même provinciales.

—

L'arome de la matière grasse du lait augmente si on lui fait subir une courte action de l'oxygène de l'air pur. Une action prolongée serait au contraire nuisible. Le beurre du lait d'où a été exclu l'oxygène ne se garde pas aussi bien que celui du lait qui a été exposé à l'air.

Avis à madame les fermières.

—

Preston and Merrill's Infallible Yeast Powder—Nous nous faisons un plaisir et un devoir d'appeler l'attention des ménagères sur l'annonce de la poudre à lever connue sous le nom de *Preston and Merrill's Infallible Yeast Powder*. Cette poudre est d'une pureté parfaite, et nous croyons pouvoir la recommander en toute sûreté aux familles. Il y a, dans ce genre, maintes préparations qui se vendent à bon marché, mais elles renferment invariablement des substances nuisibles à la santé. La plupart contiennent de l'alun, et l'on sait que l'alun est pour toute l'économie et spécialement pour l'estomac un véritable poison. C'est une triste économie que celle qui s'exerce aux dépens de la santé. Les poudres pour faire lever la pâte doivent être pures et ne se composer que de matériaux inoffensifs. Il vaut mieux y mettre un peu plus d'argent, et être sûr qu'on n'exposera ni sa santé, ni celle de sa famille.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Température du 18 mars 1882.
Thermomètre de C. Duhamel, Opticien.

	Fahrenheit	Centigrade
6 heures du matin	65	18
Midi	77	25
3 P. M.	81	27
6 P. M.	75	24

Samedi, 18 mars 1882, 2 p. m.
Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes:

Atlanta	74	Louisville, Ky	72
Augusta, Gia	74	Memphis, Tenn	77
Corsicana, Tex	—	Mobile, Ala	77
Cairo, Ill	71	Montgomery, Ala	79
Chattanooga, Tenn	64	Nashville, Tenn	73
Cincinnati, O	67	New Orleans, La	80
Davenport, Iowa	49	Omaha, Neb	46
Dubuque, Iowa	52	Pittsburgh, Pa	44
Galveston, Texas	79	Savannah, Gia	77
Indianola	—	Shreveport, La	80
Keokuk, Iowa	53	St-Louis, Mo	68
Key West, Fla	79	St-Paul, Minn	—
La Crosse, Wis	40	Vicksburg, Miss	81
Leavenworth, Kas	51	Yankton, D. T.	—

Hauteur des eaux au-dessus de l'étiage (eaux les plus basses).

Augusta	10.00	Nashville, Tenn	21.65
Cairo, Ill	47.00	New Orleans*	6.06
Cincinnati, O	26.11	Omaha, Neb	5.69
Davenport, I	8.01	Pittsburgh, Pa	6.09
Keokuk, Iowa	8.06	Shreveport, La	29.66
La Crosse, Wis	4.00	St-Louis, Mo	17.10
Leavenworth, K	8.01	St-Paul, Minn	—
Louisville, Ky	11.02	Vicksburg, Miss	46.06
Memphis, Tenn	25.02	Yankton	3.06

*Au-dessous du niveau des hautes eaux de 1874.
L. DUNNE,
Sergeant Signal Corps U. S. A.

MARIAGES, NAISSANCES ET DÉCÈS.

Inscrits aux bureaux de santé dans les dernières 24 heures

Mariages.
Wm Habighorst à Mlle Valeria Loveland;
F Lafargue à Mme Veuve Marie Laquet;
Wm Gelmer à Mme Veuve Johanna Siegel;
E L Delpit à Mlle Emma Blank;
Philip T Rogers à Mlle Emma May;
B F St Amore à Mme Veuve Malinda Pisgel;
W L Cohen à Mlle Wilhelmina Seldon;
Patrick Crane à Mlle Mary G Gorman;
Henri Suane à Mlle Marie F Sarres.

Naissances.
Mme John J Burgess, une fille, 29 déc 1881;
" Jos E Wellington, une fille, 10 mars;
" G H Magee, une fille, 7 fév;
" Anton Estein, un garçon, 7 nov 1881;
" B C Cardelhac, un garçon, 27 jan;
" C H Markes, une fille, 10 mars;
" E Weis, une fille, 10 mars;
" M R Rodriguez, une fille, 26 oct 1881;
" Emmanuel G De Frates.

Décès.
Clement Brown, 79 ans, coin Broad et Ursulines;
Julia Amelia Buhler, 1 an, rue St-Claude, près St-Louis;
Marie Labarrossière, c, 5 jours, rue St-Claude, entre Esplanade et Quartier;
Léon Hupin, 59 ans, coin Galvez et St-Pierre;
Alexander Long, c, 45 ans, rue Aliz, entre Atlantic et Pacific;
Emeline Williams, c, 13 ans, rue Pearl, près Adams;
David Heitmuner, 77 ans, Infirmerie Touro;
John Alway, 61 ans, 465 rue Bourgogne;
Patrick Hiskey, 33 ans, 39 rue South Villeré.

Voyageurs arrivés aux principaux Hotels.

HOTEL ST-CHARLES.

D C Houston, John Gainey, Milwaukee, m'me J M Crebs et fils, mlle Crebs, Carmi, Ill; Owen Finnegan, Mobile; Thos Maddock et femme, Phil; H Crocker, Milwaukee; Geo W Enders, Chicago; C Dorgan, Mobile; A S Pond, Detroit; A E Mills, m'me Chas F Mills, m'lle Mills, Savannah; S E Thens, S Hasplin, New York; W H Murray et femme, C Cobb et femme, m'me Wadsworth, mlle Murray, C H Ham, C Schwartz, E P Ripley, femme et enfant, m'me L W Murray, mlle M A Payson, E A Driver, Chicago; Thos J Foster, St-Mary; W N Compston, Alvin Joslin Co.

CITY HOTEL.

Col McDaniel et dame, Princeton N J; F B North, Lafourche; R J Edwards, Chas C Stevens, E A Brakenbridge et dame, Will M Larnis, W M Harobin, Miss; O D Brooks, Bayou Lara; Dr J S Stapp, Cardiff; W W Colver, St-Louis; W J Dix, Virginia; H R McCarvin, St-Louis; Theo White, Michigan; C Berwick, Detroit; Sidney Marshall, Washington; Jas Beckley, Jackson; Wm Harwell, G C Surge, ville; J B West, Drumwood; R N McMillen, Texas; W A Bowa, Dearville; R E Hardaway, J W Pierson, Montgomery, Ala; Wm Mathews et dame, Mme Henry Miles Higgins, Pelean, Dara, Hart, Jean Rogers; C Rogers, Henry, Ceg la, O'Brien, Stribley, Chas Rogers, Matt Hart Jr Cincinnati.

Cour du recorder Miltenberger—H. McQuiston, accusé de port d'armes cachées, a été envoyé à la cour criminelle district. Cautionnement de $250.

John Connelly, convaincu de s'être enivré, d'avoir troublé la paix et assailli un officier de police, a été condamné à $10 d'amende ou vingt jours de geôle de police. Il a payé l'amende.

Thu Hoy, accusé d'avoir enfreint l'ordonnance qui défend de vendre de l'opium sans avoir préalablement obtenu une "license"—patente; Manuel Canepe, prévenu de voies de fait—ont été requis de fournir un cautionnement de $250 en attendant l'instruction.

Sam Smith, accusé de vagabondage, a été envoyé à la maison de correction.

L'interrogatoire d'Archie Campbell et de Mike O'Neil, jeunes gens, accusés d'être entrés, nuitamment, dans une maison, avec effraction et à main armée, dans l'intention d'y commettre un vol, a été remis à un autre jour.

Théophile Mouson, pour violation de l'ordonnance prohibant l'abattage de bestiaux dans les limites de la municipalité, a été condamné à une amende de cinq dollars ou à un emprisonnement de dix jours.

Cour du recorder Davey—Mme Marchal, accusée d'avoir tiré sur M. Maillevin dans l'intention de le tuer; prévenue, en outre, de port d'armes cachées et de décharge d'armes dans les limites de la ville—a fourni un cautionnement de $1000 pour répondre de sa comparution.

B. F. Bryant, prévenu de port d'armes cachées a été envoyé à la cour criminelle de district. Cautionnement de $250.

L'interrogatoire de Louis Irwin et d'Alphonse Washington, accusés d'avoir assailli Jacob S. Davidson à main armée, a été remis au 25 du courant. Sur le chef de port d'armes cachées, ils ont été envoyés à la cour criminelle de district. Cautionnement de $250.

Baptême de cloche.—Nous rappelons aux amis des Petites Sœurs des Pauvres, donc, à toute la ville, que c'est aujourd'hui à 3 heures P. M. que se fait solennellement le baptême de la cloche que des amis toujours attentifs et généreux ont bien voulu leur donner.

Le jour de la St-Joseph, il y a toujours foule chez les Petites Sœurs à l'occasion du grand dîner de gala que les protecteurs de l'œuvre offrent aux vieillards, mais nous pensons qu'en vue du baptême de la cloche et d'une bonne œuvre à faire, les jardins et les portiques des bonnes Petites Sœurs seront trop petits pour contenir la multitude de leurs amis.

La cérémonie, comme nous l'avons annoncé hier, sera présidée par M. Subileau. Avant le baptême, le Père Chatelain, qui s'est fait connaître par ses conférences si remarquables, à l'Eglise St. Augustin prêchera en français, et, après la cérémonie le Révd. Père McKiniry, curé de l'Eglise des R. P. Jésuites de la rue Baronne, prêchera en anglais. Ce qui veut dire que la fête sera complète et pour le cœur et pour l'esprit.

Société de bienfaisance des dames de la Louisiane—Cette société composée de dames du Troisième District de cette ville a donné hier soir dans la salle de la Société Nouvelle Lusitane un grand bal paré auquel assistait une société nombreuse, et qui a été très brillant.

Cazadores de Orleans.—Cette fameuse compagnie, commandée par le capitaine José Llado, a donné hier soir, dans la salle de l'Union Française, un fort beau bal où l'on a remarqué beaucoup de monde. La plus franche gaîeté n'a cessé d'y régner un seul instant. Nous complimentons la compagnie d'avoir si bien fait les choses. Voici la liste des différents comités:

Comité d'arrangements:
José Llado, Ex-Officio Chairman;
M G Lubin, Alfonso Garcia.

Directeurs:
Emilio Pou, Chairman;
Ventura Prats, Gregorio Gomez,
Domingo Sanchez, J F Ferrer,
Ricardo Ferrer, Augustin Sanchez,
Alfonso Garcia, Gabriel Segui.

Comité de Réception:
M. G. Lubin, Chairman;
José Archote, Emilio Rojas,
Luis Viñas, Juan José,
Bernardo Garcia, Juan Gaell,
Salvio Rosas, Gaspar Denis,
Tictoriano Fernandes, José Gue l Jr,
Alejandro Marti, Ramon Otero.

Comité de Réception:
Jaime Pons, Chairman;
Juan Mercadal, José Rivas.
G. Segui y Gahona, Secrétaire.

Ventes inscrites aux bureaux de l'annotateur des aliénations:

Antoine Carrière à Emile Angaud, un terrain, 34x127, rue Bourbon, entre St-Louis et Conti......$3,000

James Alfred Brown à Thomas Higgins, un terrain, 30x120, rue Commune, entre Tonti et Rocheblave......$150

David M Lyle à John W Cockesham, dix terrains, dont quatre mesurent 30x100, rue Edmond; quatre, 30x110 et 115 à l'Avenue Henry Clay, et deux, 25x120, rue Long, dans le Sixième District......$1,500

Mme Alida V Wennith, veuve d'Edw Bell, à Charles H Bibb, un terrain, 31x120, rue Milan, entre Chestnut et Plaquemines......$800

R O Elliott à Mary Allen, un terrain, 34x127, rue Prytanée, entre Clio et Erato......$5,000

Victor Ciomtat et Henry Maas à Conrad Schmidt, un terrain, 30x56, rue Louisa, entre Amour et Bons-Enfants; un terrain, 32x110, rue Louisa, dans le même ilot......$9,500

Bal de la Société Française et d'Assistance Mutuelle.—2 heures du matin.—Nous arrivons du bal donné, hier soir, et continué, ce matin, à la Salle des Odd Fellows, par la Société Française, et nous brochons à la hâte ce compte-rendu, au hasard des souvenirs qui se présentent à notre mémoire, et sous le poids des impressions diverses que nous en rapportons.

Un peu désordonné, un peu diffus, ce compte-rendu, comme tout ce qui se passe dans la vie, du reste; comme toute scène de bal, surtout, où tout doit être vie, animation et imprévu. Et quel bal, nous vous le demandons, peut être plus vivant, plus animé qu'un bal de Société Française?

Le fait est qu'au moment où nous y sommes entré, au moment où nous en sommes sorti, il y régnait un entrain, un mouvement, une gaîeté dont cette nationalité seule possède le secret.

Non pas, certes, que la Société Française ait fait pour cette circonstance des frais énormes de mise en scène. Loin de là. Rien que d'ordinaire dans les décorations de la salle; rien que des drapeaux, des oriflammes, des bannières appartenant à la société elle-même et distribuées dans la salle avec un goût auquel nous nous plaisons à rendre hommage, par de braves gens faisant partie de la société et ne cherchant guère à tirer parti du travail fait, du temps employé. Autant de gagné pour le fonds de la société, pour ses pauvres, pour ses malades.

A la bonne heure. Bien raisonné, messieurs de la direction de la Société Française. A quoi bon, pour une association de bienfaisance, donner un bal à grand fracas, dont les frais énormes dévorent la majeure partie des recettes? On trace des plans à perte de vue; on remue ciel et terre; on fait des dépenses incroyables de temps et d'argent; et le lendemain, la caisse de bienfaisance se trouve presqu'aussi vide que la veille. La belle avance!

Ce qui fait d'ailleurs la beauté d'un bal, ce n'est ni la profusion de l'ornementation, bien que rien n'eût été négligé à cet égard ni la magnificence du luminaire, bien qu'il brillât du plus vif éclat, mais le nombre et la qualité des personnes qui s'y trouvent, l'entrain et la gaîté de l'assistance, le *brio* et la *furia* des danses.

Sous tous les rapports, le bal d'hier soir, nous pourrions ajouter, de ce matin, a été un modèle de genre.

Il faut rendre justice à qui de droit. Le succès du bal dont nous parlons est dû surtout aux braves gens qui d'avance s'en sont occupés, aux membres du comité des préparatifs, par exemple, à MM. J. Leblanc, qui en était le président, A. Castel, G. Tujague, P. Maugelle et L. Simon.

Le premier de ces noms surtout est à citer, celui de M. J. Leblanc. On ne s'imagine pas l'activité déployée par cet excellent homme qui est, depuis vingt à trente ans, un des directeurs de cette Société et n'a jamais cessé de lui consacrer son temps et son argent.

Nous donnons également ici les noms du comité de réception, que présidait M. Jules Bernard.

Comité de réception:
J C BERNARD......Président.
L Abadie, B Maylie,
L Carrière, C Guerre,
J Vital, E Moïn,
O Masquère, F Lamarque,
G Lapoutge, F Carrassé,
J Darmana, P Fageret,
H Laporte, L Artigues,
J B Bosa, E Marmouget,
J M Lacome, L Vidou,
B Pédelaborde, B Doset,
U Sahuqué, C Maillet,
P S tz, J Pujol,
J Brunet, F Lesbugues,
J Tujague, J Masson,
B Borie, L Estat.

L'orchestre était conduit par M. Aug. Alt. Il a fait des prouesses et n'a pas peu contribué au succès de cette fête; et nous devons quelques félicitations au cuisinier qui s'était chargé du buffet à M. Clemens Oberdings.

Œuvre de charité.—Il s'organise, nous informe-t-on, dans le petit hameau situé à l'extrémité inférieure de notre ville et connu du nom de St-Bernard, une foire dont le produit sera affecté à la réparation de l'église de la localité, Saint Maurice. Tout nous porte à croire que l'entreprise sera menée à bien, car elle débute sous les plus heureuses auspices et a pour la diriger, des dames et des messieurs, dont le zèle et le dévouement ne connaissent pas de bornes. Le pasteur, le Rév. père J. R. Dumas, saint et digne homme, bien que desservant l'église depuis quelques mois à peine, a su, par ses hautes qualités personnelles, gagner l'affection de ses paroissiens; et il n'est rien que ceux-ci ne mettent en œuvre pour qu'un éclatant succès couronne leurs efforts. La tâche est difficile, il n'y a pas à se le dissimuler: amasser de l'argent en ce temps de misères, à la veille, peut-être, d'une calamité publique; mais la cause est noble, et les pieuses et héroïques créatures qui la défendent sauront la faire triompher; mettant ainsi à l'abri de la ruine ce clocher qui s'élève au milieu d'une plaine et dont la contemplation est pour elles une source de si douce satisfaction; ce clocher qui a, pour ainsi dire, assisté à l'éclosion du hameau et auquel se rattachent tant de souvenirs.

La fête aura lieu aux casernes avec la gracieuse autorisation du chef militaire commandant les troupes qui y sont cantonnées, dans un spacieux local qui permettra l'érection d'autant de tables voulues. Elle ouvrira le jeudi de Pâques, 13 du mois prochain, et se continuera jusqu'au dimanche. L'œuvre gagne en popularité chaque jour, et il est à peu près certain que le concours empressé de tous les habitants de l'endroit lui est déjà acquis; espérons que celui des personnes charitables de notre ville ne lui sera pas refusé.

S'il est fait appel à la générosité de nos négociants, souhaitons que ce ne sera pas en vain; car, quiconque fait la charité sous quelque forme que ce soit, sème en ce monde pour récolter en l'autre. Dans un prochain article nous publierons les noms des personnes chargées de l'organisation de la fête. Nous savons déjà que de celles-là sont Mesdames Vve V. Ferstall, Vve O. Gelpi, J. M. Villavaso, Auguste Lesseps, C. Kilshaw, Saulet, Deboval, Armand Dascantel, Kelly.

Tentative de suicide.—Hier, à quatre heures et demie de l'après-midi, Marie Frisble, âgée de cinquante ans, a tenté de se suicider dans la cellule No 3 de la station du troisième "précinct," en se pendant à une des barres du cachot; elle a été découverte par un des greffiers de la cour suprême. Après beaucoup de peine, on a réussi à la rappeler à la vie. Elle s'était servie de ses bas.

Suicide.—Hier soir, à huit heures et demie, Wm. Shroder, âgé de trente-huit ans, s'est suicidé à sa résidence, coin Clinton et Anne, en se tirant un coup de pistolet au côté gauche de la poitrine. M. Shroder était sous l'influence de la boisson depuis plusieurs jours.

Paragraphes.—Hier, à deux heures, de l'après midi, Anton Schneider, âgé de treize ans, a été blessé au côté gauche par le gardien du cimetière hébreu, Peter Noll, qui lui a tiré un coup de fusil chargé à postes; l'enfant entrait dans le cimetière pour chercher son cerf-volant qui y était tombé. On l'a transporté chez le Dr Lehde, au coin des rues Camp et Calennie, qui a pansé sa blessure qui n'est pas grave.

—Un incendie a éclaté hier soir à sept heures, dans un hangar de la maison de Nathaniel Hill, c, rue Camp, entre Valence et Cadix; les réparations coûteront cinq piastres.

—Wm Johnson, c, travaillait, hier, à 5 heures de l'après-midi, sur le bateau à vapeur "Tensas," quand il a été blessé par une caisse qui lui est tombée sur la jambe droite. On l'a transporté à l'hôpital.

—A la même heure, Nick Lang est tombé d'une charrette sur l'Avenue de Carrollton, près du pont blanc; les roues du véhicule lui sont passées sur le corps. On l'a transporté chez lui à l'encoignure Burthe et Dublin. Son état est grave.

—Un feu a été éteint, hier soir, à huit heures, au No 175 de la rue Villeré; les dégâts sont insignifiants.

—A la cour civile de district, la succession d'Anthony Klock, celle de Charles N. Weisshans, celle de Françoise Rais, veuve de Charles Bonton, ont été ouvertes, hier.

—Un cheval attelé à un buggy appartenant à P. Meally a eu peur, au coin des rues Carondelet et Canal; il s'est heurté contre un "dray" à l'encoignure Baronne. Le brancard du premier véhicule a été brisé.

—Une lampe remplie d'huile de charbon a fait explosion, à la résidence de M. William Bruns, No 229 de la rue Poydras. Il n'y a pas eu de dégâts.

—John Gallagher a été grièvement battu par Peter Keveney, au No 25 de la rue Romain, où l'a transporté à l'hôpital. Le médecin a refusé de se prononcer sur son état.

—Un des côtés des dépendances de la maison de Mme Pares, au No 88 de la rue Annonciation, s'est écroulé; tous les ustensiles de cuisine ont été brisés. La perte est d'une soixantaine de piastres.

—Marie Bruner, âgée de 8 ans, domiciliée au No 240 de la rue Johnson, est atteinte de la petite vérole.

—Wm Holton, âgé de 6 ans, est tombé dans le fleuve, au pied de la rue Pétitique, Alger; il en a été retiré par un de ses camarades, qui jouait avec lui dans le moment.

—George Ash, en traversant l'encoignure Girod et Front, a reçu un coup de pied de mulet.

—Auguste Joseph et sa femme—tous deux de couleur—se sont battus au canal Verret; Joseph a été légèrement blessé. Il a reçu un coup de couteau au bras gauche.

—Hier après midi, M. H. S. Seward a été arrêté au St-James Hotel; il est prévenu d'avoir obtenu, de l'Hôtel de Monnaie des Etats-Unis, un certificat pour sept cent trente-trois 20/100 de livres d'or en lingot, sur deux morceaux d'or faux (forme de brique).

—Alice Conway et Emilia Johnson—toutes deux de couleur—se sont battues, hier soir, à six heures et demie, au No 37 de la rue Marais. Alice a reçu un coup de couteau à la tête. Il n'y a pas eu d'arrestation.

—John Clandy s'est grièvement brûlé en tombant, hier, dans un baquet d'eau bouillante à l'encoignure Front et Girod.

—Thomas Williams, c, que M. J. B. Trapolin accuse de lui avoir volé une pièce de drap évaluée à trente piastres, a été arrêté, hier soir, à huit heures, au No 34 de la rue St-Charles.

Dépêches Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

M. Paul Bert président du comité chargé de la proposition Boysset relative au concordat.

Paris, 18—On annonce la mort de M. Pelletier de Streing, financier.

Le comité de la Chambre des Députés chargé d'étudier la proposition Boysset relative à l'abolition du concordat a élu M. Paul Bert pour président.

Incendie d'un théâtre en France.

Marseille, 18.—Le théâtre du Palais de Crystal a été détruit par un incendie. Les acteurs ont eu grand peine à s'échapper.

Le vapeur de la ligne Deer Creek est parti pour Big Deer Creek, avec des provisions pour les malheureux privés de tout secours.

Jas N. Ogden, fils du juge Ogden, et frère de l'Hon. R. W. Ogden, de la Louisiane, est mort ici, presque subitement, d'apoplexie. Ses funérailles auront lieu demain.

Le traité avec le Nicaragua.

Mexico, 18—Après y avoir réfléchi, le gouvernement a résolu, ce matin, d'accepter avec quelques légères modifications, les termes du traité avec le Guatemala, pour le réglement des difficultés pendantes.

Les membres du cabinet tiennent leurs discussions en liberté.

Autre concession de chemin de fer au Mexique.

Acapulco, 18—Le gouvernement de Salvator a accordé au général Butterfield pour un chemin de fer de 200 milles de longueur, une concession avec subsides et les garanties et le droit de faire du charbon sur la rivière Sempa.

INONDATIONS.

La détresse augmente.—Nombreuses victimes noyées.

Cincinnati, 18—Une dépêche du Times Star, de Yazoo City, dit que l'eau est plus haut qu'en 1867. La population fait peu d'attention à la propriété et ne songe qu'à sauver les existences en danger.

La maison de cour est encombrée et les vapeurs enlèvent les personnes aussi vite qu'ils le peuvent. Il est parti 1200 personnes la nuit dernière. Un gin plein de réfugiés de tout âge a été balayé par le courant et tous les malheureux ont été noyés.

Vicksburg, 18—Le gouv. Lowry et le commissaire Hemingway étaient en ville aujourd'hui, s'occupant activement des victimes des inondations.

D'après les télégrammes qu'ils ont reçus, on peut regarder tout le pays, au-dessus et au-dessous de la ville, comme submergé. La détresse est grande partout.

Les affaires ici sont suspendues. Tout ce que l'on a pu se procurer d'objets perdus, enlevés par les eaux, a été mis en réquisition au profit des malheureux. Un commissaire dit que tout le pays d'Eiste Cliff à Fort Adams est submergé.

Memphis, 18—Le fleuve a baissé de 2 pouces, il marque 35 pieds 2 pouces à l'étiage.

Le vapeur Reese est arrivé, il va porter des provisions dans les districts inondés au-dessus d'ici.

Le major Benham, de St-Louis, viendra demain prendre charge de la distribution. Le lieut. Vedder est parti pour visiter toute la contrée inondée au-dessous de Vicksburg. Le capt. Loud part demain pour remplir une mission semblable. On reçoit des nouvelles du bas du fleuve. Elles disent qu'il baisse peu à peu.

En 24 heures, le fleuve à Helena, a baissé de deux pouces et quart, au delà, pas de changement.

Le commissaire a reçu un avis qui lui annonce 50,000 rations parties de St-Louis.

Le Globe-Democrate dit que le remorqueur Stafford, arrivé ici, rapporte que de tous les côtés on entend des cris de détresse.

La baisse du fleuve commence à ranimer les courages. On est presque joyeux. Mais tout dépend de l'avenir.

Disparition de Shipherd.

Washington, 18—M. Shepherd n'a pas comparu, aujourd'hui, devant le comité des affaires étrangères. Il a envoyé une lettre écrite par son commis, dans laquelle il se dit attaqué depuis mardi, d'une fièvre paludéenne. Le comité a résolu d'envoyer un messager pour s'enquérir de son état de santé.

Washington, 18—Le représentant Black est moins bien, ce soir, qu'hier.

Chambre.

Peu de membres à la séance de la chambre. La séance du matin a roulé sur le bill chinois.

M. Speer, de Georgie, a parlé en faveur du bill.

MM. Deuster, Gunther, Berry, Brumont, Flower, parlent en faveur du bill. MM. Carpenter, Williams et Skinner parlent contre.

A 5 heures 40, la Chambre s'ajourne. Auparavant les conclusions sur les points légaux n'étaient pas connues, comme, par exemple, celles de l'affaire de Lynch contre Chalmers.

Recettes de Coton.

New York, 18—Recettes de coton dans toutes les villes de l'intérieur 32,926 balles. Recettes des plantations 25,824. Récolte en vue, 4,522,012. Approvisionnement total pour la semaine, 2,588,782 dont 2,263 657 de coton américain contre 3,080,858 d'approvisionnement hebdomadaire. L'an dernier et 2,591,294, de coton américain.

Petite vérole en Virginie.

Lynchburg, Vie., 18—Il règne une grande inquiétude dans le comté de Bedford, à propos de la petite vérole. Il y a eu trois décès dans le district Little Otter depuis plusieurs jours.

Comme beaucoup de gens refusent de se faire vacciner, on craint fort que l'épidémie ne fasse de grands progrès.

Le scandale de l'immigration chinoise aux Etats-Unis.

San Francisco, 18—Plusieurs chinoises, regardées comme courtisannes arrivées par le vapeur anglais "Augerhead" ont paru devant la cour supérieure en vertu d'un writ d'habeas corpus.

Le capitaine Raper, du Auger Head, a, par son témoignage, prouvé que le consul des Etats Unis s'était montré d'une moralité fort relâchée, à propos des immigrants chinois. Le même capitaine Raper a produit des certificats en blanc signés par le consul des Etats-Unis et recouverts de son sceau, que tout le monde peut remplir à sa fantaisie.

La petite vérole.

Philadelphia, 18—Une dépêche de Reading au Bulletin dit: Des télégrammes annoncent que la petite vérole fait des ravages dans les districts où elle avait déjà apparu.

Tout le long de la South Mountain, à partir de Mecungie, Lehigh County, jusqu'à Shamrock Berks County, l'épidémie fait rage. Des familles entières sont atteintes, une entr'autres se compose de 8 personnes. Il y a plus de 201 cas à South Bethlehem. Toute la ville va être mise en quarantaine.

L'épidémie s'étend à Hellertown. Il y a de nombreux malades à Nazareth. La maison de refuge en est pleine, et les directeurs sont obligés de refuser des demandes d'admission.

PASSES.

Port Eads, 18, 6 p. m.—Vent d'est.
Arrivé: Goëlette Ella E Sylvester, Cravereo, d'Utila, à D Cabilu et Cie.
Parti: steamship E A Ward jr pour Belize, Honduras; Cap. pour Pensacola et goëlette Degbruck pour Tampico.

État hebdomadaire des banques associées.

New-York, 18—

Emprunts	diminution	$1,369,200
Espèces	augmentation	2,682,300
Legal tenders	augmentation	27,800
Dépôts	augmentation	1,668,100
Circulation	augmentation	24,900
Réserve	augmentation	2,465,475
Les banques ont maintenant en caisse		$6,153,300

en sus des réquisitions légales.

Marchés étrangers.

Liverpool, 18, midi—Coton ferme. Ventes estimées à 12,000 balles, dont 1000 pour l'exportation et la spéculation. Middling Uplands 6 3/4d, middling Orleans 6 15/16d. Recettes 6,450 balles, 1 250 américaines.

Futurs plats; uplands, low middling clause, vendus en mars, mars et avril 6 23/32 à 6 45/64, avril et mai 6 3/4d à 6 47/64d, mai et juin 6 51/64 à 6 27/32d, juillet et août 6 61/64d, août et septembre 7 1/16 à 7d.

Londres, 18, 2:30 p. m—Thérébentine 42s 6d. Sucre, sur place, 24s 3d à 24s 6d.

Londres, 18 mars, 2:30 p m—Erie 35 1/4.

Paris, 18, 2:30 p m—Rentes 83fr et 5c.

Berlin, 18 mars—L'argent a augmenté de 5,000,000 marcs.

Liverpool, 18, 2:30 p m—Coton—Ventes de coton américain 8500 balles. Mars 6 11/16d, mars et avril 6 11/16, avril et mai 6 23/32d, mai et juin 6 13/16, juin et juillet 6 7/8, juillet et août 6 15/16d. Les futurs ont clos faibles.

Argent, Stock, &c.

New York, 18, soir—Argent 3 à 4. Change 4 85. Bons du gouvernement généralement forts; nouveaux 5's, coupons, à 103; nouveaux coupons, 4 1/2's, 112 7/8, nouveaux 4's, coupons, à 118. Les bons d'Etat du Tennessee sont faibles.

Marchés américains.

New York, 18—Coton—Recettes nettes 158 balles, brutes 815. Futurs fermes à la clôture. Ventes 94,000 balles; mars 12.19 à 12.21, avril 12.28 à 12.29, mai 12.48 à 12.49, juin 12.67 à 12.68, juillet 12.85 à 12.86, août 12.99 à 13.00, septembre 12.53, octobre 11.84 à 11.85, novembre 11.63 à 11.64, décembre 11.65 à 11.66, janvier 11.77 à 11.78.

New-York, 18—Coton ferme. Ventes 146 balles. Uplands 12 3/16, Orleans 12 7/16. Recettes nettes aucune, brutes 9411. Exportations pour la Grande Bretagne 3907, pour la France 3920, pour le Continent 2726, pour la Manche 5778.

FLEUVES ET RIVIÈRES.

Memphis, 18—Le fleuve a baissé de 2 pouces. Arrivés: Gold Dust de Vicksburg. Commonwealth de St-Louis. Parti: John B Maude, pour St-Louis. Temps clair et chaud.

Vicksburg, 18—Le fleuve a haussé de 2 pouces dans les dernières 24 heures. Le Chas Morgan a passé, descendant, hier soir à une heure avancée. Montant, White à 8 p m, P C Brown à 3 p m, Greenville à 11 a m.

Cincinnati, 18—La rivière a 26 pieds 6 pouces et baisse. Temps pluvieux et chaud. Arrivé, Springer de la N. Orléans. Parti, Will Kyle pour la N. Orléans.

Pittsburg, 18—La rivière a 6 pieds 9 pouces et monte. Temps pluvieux.

Cairo, 18—Le fleuve a 47 pieds et baisse. Temps couvert et doux. Arrivé, Providence de Vicksburg. Parti, Commonwealth pour Vicksburg.

Louisville, 18—La rivière a 10 pieds et baisse. Temps pluvieux.

Evansville, 18—La rivière a 31 pieds 9-10 pouces et baisse. Temps pluvieux et chaud. Parti, Golden City pour la N. Orléans.

St. Louis, 18—Le fleuve a 17 pieds 7 pouces. Temps clair et chaud. Arrivé, Silver de la N. Orléans. Parti, City of Vicksburg pour Vicksburg. Alton pour la N. Orléans.

Tribunal correctionnel de la Seine.

(9e Chambre).

UNE MARTYRE—COUPS ET BLESSURES VOLONTAIRES.

Bougon a quarante-deux ans, l'air hypocrite, cruel et repoussant, et rien qu'à le voir on devine aisément quelles souffrances a dû subir sa malheureuse femme, et combien la pauvre créature devait redouter les odieuses brutalités de cet homme et sa vengeance, si jamais elle osait se plaindre.

Voici les faits relevés par la prévention:

Le 29 décembre 1881, à neuf heures du matin, M. le commissaire de police du quartier de la Salpêtrière, averti par l'un de MM. les adjoints du treizième arrondissement qu'un nommé Bougon maltraitait sa femme, et se conduisait vis-à-vis d'elle et de ses enfants d'une façon odieuse, se rendit avenue d'Ivry, 43, au domicile du prévenu et constata ce qui suit:

Les époux Bougon sont logés dans une petite pièce au rez-de-chaussée qui est entièrement dépourvue de meubles et qui offre l'aspect de la plus navrante misère. Dans cette pièce à peine aérée, même non carrelée, sont couchés, à demi nus, sous des copeaux qui leur servent d'abri contre le froid, la femme Bougon et trois jeunes enfants dont l'aîné a six ans, le cadet deux ans et le plus jeune trois mois!—La femme Bougon paraît extrêmement souffrante, et ce n'est que bien faible et en pleurant à chaudes larmes qu'elle répond aux questions qui lui sont adressées.

Depuis un certain temps, en effet, cette femme, que tous les voisins entourent de leur estime et de leur sympathie à cause des souffrances qu'elle endure courageusement, est l'objet, de la part de son mari, des brutalités les plus odieuses. Elle travaille avec une opiniâtre énergie pour nourrir ses enfants, et elle gagne ainsi 1 fr. 75 par chaque mille de copeaux réunis fabriqués par elle.

Le mari refuse de travailler et, alors que sa femme allaite un enfant de trois mois, il la bat, il la frappe à coups de poing et à coups de pied sur les seins avec une violence suffisante pour amener son évanouissement. Il y avait quinze jours que la femme Bougon avait été ainsi frappée lorsqu'elle a été interrogée pour la première fois et "plus de vingt après cette scène de coups" elle n'était pas rétablie. A peine d'ailleurs a-t-elle osé formuler une plainte contre son mari, tant est grande la terreur qu'il lui inspire.

A défaut de son témoignage, celui des voisins indignés, unanimes pour flétrir la conduite odieuse du prévenu, démontre sa culpabilité. Un médecin a été commis à l'effet de constater si les violences avaient laissé des traces. Le rapport a été négatif sur ce point, mais, par les détails navrants qu'il contient sur l'état d'affaiblissement et de dépérissement auquel sont arrivés la femme Bougon et son plus jeune enfant, il ne fait que corroborer les déclarations des témoins.

En conséquence, Bougon est prévenu d'avoir volontairement porté des coups, fait des blessures et exercé des voies de fait sur la personne de Marie Dulatte, sa femme, lesquels coups et blessures ont occasionné une incapacité de travail de plus de vingt jours..., etc.

A l'audience, l'attitude du prévenu est absolument déplorable; il répond aux questions de M. le président avec un cynisme révoltant qui soulève fréquemment les murmures indignés de l'auditoire.

M. le président—Bougon, vous avez quarante-deux ans et vous avez épousé une honnête fille, âgée aujourd'hui de vingt-cinq ans. Cette femme vous a rendu père de trois enfants, qui sont encore en bas âge; sa conduite est des plus méritoires et lui a valu l'estime de tous les honnêtes gens. Eh bien, pendant que vous vous abandonnez à la plus honteuse paresse, cette malheureuse travaille avec acharnement pour vous nourrir, vous, et pour élever vos enfants. Comment récompensez-vous ce dévouement et ce courage? En accablant cette pauvre femme d'injures et de coups!

Le prévenu—J'ai bien eu avec elle quelques petites discussions, mais c'est parce qu'elle m'avait injurié en m'appelant paresseux.

D. La malheureuse n'avait pas tort, car les rapports de police joints au dossier, tout en déclarant que vous auriez reçu une bonne instruction et que vous seriez d'une bonne famille, affirment que vous avez été dégradé par la paresse et que vous avez la réputation d'un incorrigible paresseux.—R. Non, je travaille depuis cinq heures du matin jusqu'à minuit et je n'ai jamais frappé ma femme.

D. Comment expliquez-vous que, vingt jours après certaine scène de violence, votre femme souffrît encore des coups que vous lui aviez portés?—R. Oh! je ne la battais pas tant que ça! (Murmures.)

Il est alors procédé à l'audition des témoins.

Le premier entendu est la malheureuse victime des fureurs du prévenu. Cette pauvre femme se présente dans un état de faiblesse et de désolation qui appelle immédiatement sur elle toutes les sympathies de l'auditoire. Elle est très misérablement, mais proprement vêtue, et porte sur les bras un pauvre petit enfant dont le visage reflète les nombreuses privations subies par lui.

M. le président la fait asseoir, et c'est avec une crainte visible que, sous le regard de son mari, la malheureuse répond aux questions de M. le président.

Le témoin.—Lorsque M. le commissaire de police m'a interrogée pour la première fois, je lui ai déclaré que je ne portais pas plainte contre mon mari.

M. le président.—C'est vrai, mais vous avez prié le commissaire de ne pas sévir parce que, disiez-vous, vous redoutiez les violences de votre mari et craigniez qu'il ne vous tuât s'il apprenait l'interrogatoire dont vous veniez d'être l'objet.

Le témoin ne répond pas et des larmes brillent dans ses yeux.

D. Voyons, ne craignez rien. Un jour, votre mari, pris d'un accès de fureur, ne vous a-t-il pas frappée à coups de pied et à coups de poing sur les seins? N'avez-vous pas alors perdu connaissance et n'avez-vous pas été obligée de cesser votre travail?

R. C'est exact, malheureusement; mais il m'avait promis de bien se conduire envers moi à l'avenir et de bien travailler à partir du mois de janvier. Je n'avais donc porté aucune plainte et je désirais même qu'aucune poursuite ne fût exercée contre mon mari. Aujourd'hui encore, je ne veux pas porter plainte, et le grand reproche que je lui fais ce n'est pas de me brutaliser, c'est surtout de ne pas vouloir travailler et de m'empêcher de travailler moi même par ses scènes fréquentes.

Edouard Bouscatel, quarante ans, propriétaire, avenue d'Ivry, 43.—Il y a plus d'un an que les époux Bougon demeurent chez moi. Le mari est un paresseux et un brutal. Sa femme travaille avec beaucoup d'énergie et fait des allumettes. Le mari, à qui sa femme avait acheté des outils pour faire des fagots et des allumettes, a reçu beaucoup de commandes, et il aurait pu gagner de l'argent s'il avait voulu travailler; mais il n'a pas exécuté ses commandes et a cessé de travailler.

Sa femme est excessivement malheureuse; son mari a souvent été jusqu'à jeter aux ordures la nourriture que la pauvre victime venait de préparer pour elle et ses enfants. Des gens charitables leur avaient même donné quelques vêtements; mais un jour, dans un accès de colère, ce misérable les a déchirés et complètement détruits! (Murmures d'indignation.)

D. Avez-vous été témoin d'une scène de violence?

R. Un jour, entendant crier: "au secours!" je suis allé voir ce qui se passait. La femme Bougon était étendue à terre dans la cour, criant "grâce!" Elle fut forcée de répondre à mes questions que son mari l'avait frappée, puis qu'il avait pris dans son berceau son plus jeune enfant et avait menacé de le jeter contre le mur ou dans les cabinets.

Un autre jour, le prévenu a donné à sa femme un coup de pied dans les seins. Depuis cette époque, cette malheureuse, qui allaite son enfant est constamment souffrante.

Enfin, elle n'a pas de vêtements, ses enfants n'en ont pas non plus, et je me demande véritablement par quel prodige cette femme peut nourrir ses trois enfants et ne pas mourir de faim.

D. N'avez vous pas adressé des reproches au prévenu?—R. Oui, monsieur le président.

D. Que vous a-t-il répondu?—R. Comme je lui reprochais ce violent coup dans les seins, il m'a tranquillement répondu: "vous vous trompez; ce n'est pas dans les seins, c'est tout simplement derrière. (Murmures.)

D. Enfin, vous n'avez, monsieur, que des éloges à adresser à Mme Bougon?—R. Assurément, car, malade comme elle est, elle travaille jour et nuit.

Mlle Adeline Sancy, cinquante ans, marchande des quatre saisons, avenue d'Ivry, 43.—A deux reprises différentes, j'ai vu Bougon frapper sa femme très brutalement. Une fois, il lui a lancé un gros morceau de bois dans les jambes; une autre fois, il lui a donné un coup de pied dans le sein.

Je suis allée chercher le médecin, mais la femme Bougon n'a pas voulu parler du coup qu'elle avait reçu au sein, en disant que, si elle parlait, son mari la tuerait.

Cette malheureuse est très honnête et très laborieuse. Quant au mari, comme je lui reprochais sa paresse, il m'a répondu cyniquement: "Moi, j'aime la bonne nourriture et je me vante d'être un mangeur de blanc!"

Un autre témoin, M. Robin, jardinier, ne répond pas à l'appel de son nom, mais M. le président donne lecture de la déposition par lui faite pendant l'instruction.

Voici cette déposition: "Bougon maltraite sa femme de la manière la plus révoltante. Comme je le lui reprochais, il m'a répondu en haussant les épaules: "cela ne vous regarde pas," et il a lancé à sa malheureuse femme, à peine relevée de couches, un violent coup de pied dans les jambes, en même temps qu'il souffletait et jetait par terre sa petite fille de six ans. Selon moi, cet homme tuera sa femme si l'on n'intervient pas, et peut-être, même les coups qu'elle a reçus entraîneront-ils sa mort. Bougon est un fainéant, un misérable et un lâche, et sa femme mérite l'estime de tout le monde."

M. le substitut Commoy se lève alors et requiert contre Bougon une condamnation sévère, et, faisant passer sous les yeux du tribunal les termes du rapport rédigé par M. le docteur Laugier, il dépeint l'existence de la malheureuse femme, obligée de vivre, de travailler, d'élever ses trois enfants dans un local que l'expert déclare être "plutôt une étable qu'une chambre," et de subir sans rien dire les violences de son indigne mari.

Faisant droit à ces réquisitions, le tribunal condamne Bougon au maximum de la peine, c'est-à-dire à deux ans de prison.

Voilà donc sa malheureuse femme délivrée et libre pour deux ans! mais après?....

BULLETIN FINANCIER.

Samedi 18 mars 1882.

COMPTOIR D'ÉCHANGES (CLEARING HOUSE) DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

	Echanges	Balances
Jusqu'ici cette semaine	$1,830,231 14	$149,542 21
Même temps la semaine dern.	1,882,967 33	145,722 88

HOTEL DES MONNAIES.
Exposé hebdomadaire

Dépôt d'or (onces)	116 59
" d'argent (onces)	59,397 15
Payé aux déposants, argent	64,914 23
" " or	898 57
Expédition de Standard Dollar	7,500 00
Argent monnayé	150,000 00
Prix de l'argent en lingot, par once, pour le fin	1.14 1/4
Prix de l'argent en lingot à Londres	51 7/8

ARGENT AMERICAIN.
Argent américain (toutes) ... pour le dollar ... 90 à 95

MONNAIE ÉTRANGÈRE

Dollar mexicain	86	
Pièces de 5 francs	90	—
Pièces de 20 francs	$3.75	3.80
Souverains	4.75	4.80
Pièces de 10 thalers	7.80	—
Doublons espagnols	15.40	—
Doublons patriotes	15.35	—
Doublons mexicains	15.40	—
Pièces de 20 pesos mexicaines	19.36	19.40
Or de l'Amérique du Sud	90c. par peso.	
20 marcs prussiens	4.60	4.75
Or de la Californie	7 08 p 0/0 esc.	
Or américain, poids léger	97	pair p. pap monnaie
Or américain mutilé	5 a 6 0/0 escompte	

MARCHÉ MONETAIRE:
L'argent est toujours en bonne demande mais moins rude.
Les taux d'escompte par an sont comme suit:
Papier de commerce exceptionnel ... 8 à 9 pour cent
do A1 ... 10 à "
do seconde classe ... nominal
Prêts sur garanties collatérales ... 6 à 8 pour cent
Hypothèque A1 ... 8 à "
do seconde classe ... nominal

LE CHANGE.
Le STERLING est ferme.
Commissionnement de navire et A1 ... 482 3/4 à 483 1/2
Traites de banques (courtes) ... à 485 1/2
do (longues) ... à 488
Soixante jours
LES FRANCS sont fermes.
Francs de commerce ... 5,23 3/4 à 5,23 1/8
Traites de banques, nominales ... à
Soixante jours.
Le CHANGE A VUE SUR NEW YORK est ferme.
Traites de commerce à 25c à 50c de prime par $1000.
Les Banques tirent des chèques à $1 de prime par $1,000.

VALEURS DIVERSES.
Voici les dernières cotes courantes recueillies de diverses sources authentiques:

	offre.	dem.
U.S. 4 0/0 hier	119 1/4	—
do à New York	118	—
do à Londres		
Louisiane 7's à New York	64	65 1/2

VENTES A LA BOURSE DE LA NLLE ORLEANS.

Bureau à 10 A. M.
5,000 Bons à prime ... 76 1/2
5,000 ... do ... 76 3/4
La 7's 64 1/2 64 3/4 Prime 76 3/4 77

Bureau à 12
10 actions du N. O. Gas Light Co.... 68
25 actions du Louisiana Ice Co.... 42
15,000 Bons à Prime ... 77 1/2
25,000 ... do ... A jusq tir et int ... 77 1/4
La 7's 64 1/4 65 Prime 77 1/4 77 1/2

Bureau à 2 P. M.
11 actions du Louisiana Ice Co.... 42
3,000 Louisiana 7's ... V 30 et int ... 65 1/4
15,000 Bons à prime ... 77
La 7's 64 1/4 65 1/4 Prime 77 1/4 77 3/4

ACTIONS ET BONDS.
Dernières cotes du N. O. Stock Exchange

Banques.	Valeur au pair	Offre	Demande
Canal & Banking Co	100	132	—
Citizens	100	129	133
Germania National	100	133	150
Hibernia National	100	125	—
Louisiana National	100	120	125
Metro. Loan & Savings	100	—	—
Mutual National	100	120	130
N. O. National	100	—	—
People's	50	57 1/2	59
State National	100	—	—
Union National	100	120	130
Compagnies d'assurances.			
Crescent Ins	100	119	120 1/2
Factors and Traders Ins	100	131	—
Firemen's	50	—	—
Germania Insurance Co	100	119	121
Hibernia Insurance	100	114 1/2	—
Home Insurance	40	—	40
Hope Insurance	100	—	—
Lafayette	50	53	57 1/2
Merchants Mutual	100	117 1/2	119 1/2
Mechanics & Traders Ins	100	118	131
N Orleans Insurance As	30	—	40
New Orleans Ins Co	50	64 1/4	65 1/2
People's Insurance	25	—	—
Sun Mutual Insurance	100	—	—
Teutonia	100	131	—
Chemins de fer Urbains.			
Carrollton	100	72	80
Crescent City	50	100	120
Canal and Claiborne	100	—	—
New Orleans City	100	114	115 1/2
Orleans	100	—	—
St. Charles Street	50	71 1/2	74
Actions Diverses.			
Nashville Oil Works Co	100	—	—
N. O. City Slaughter House	50	44 1/2	45 3/4
Orleans Canal & Nav. Company	100	—	—
Imp. Bonded Warehouse	100	—	—
Crescent City Gas Light Co	100	61	67
Louisiana Ice Manu Co	50	42 1/2	43 1/4
Louisiana State Lottery Company	100	—	—
Louisiana Oil Company	100	92	101
Levee Steam Cotton Press	100	49 1/2	50 1/2
Metairie Cemetery	100	—	—
Gas Company	100	64 1/2	65
N O Waterworks Co	100	48	48 1/2
Planters Crescent Oil Co	100	—	—
Sugar Shed Company	50	59	—
Star Fertilizing Co	50	—	—
Southern Mfg & Export'g Co	100	—	—
Nouveaux Bons d'Etat.			
Louisiana Bonds		64 1/2	65 1/2
" Twos		50	55
" Fours		—	60
" Threes (Baby Bonds)		50 1/2	50 3/4
Bons de Ville.			
Premiums		77 3/4	77 7/8
Issued 1875		—	—
Privilèges sur bons à prime		—	—
Premium drawn number		—	—
Consolidated juillet '76 coup de 5's		66	—
do 5s '82 de Issued 1862		—	75
Bons Divers.			
Canal & Claib. St. rr mort. '78		—	—
O C Slaughter H mort. 1881		—	—
New Orleans, St. Louis & Chicago R. R.			
1st Consol Mortgage		—	—
2nd Mortgage		—	—
Jack. R. R. 1st mort		109 1/2	—
Jack. R. R. 2d mor coup		120	—
Jack. R. R. 2d mor. dut R.		—	121 1/2
Miss. Cen. R. R. 1st mort		—	—
Miss. Cen. R. R. 2d mort		—	—
Morgans La & T 1st gold mort		—	—
N O Pacific RR 1st gold mtge		85	90
St Charles Hotel Co mrt		—	—
N. O. City RR Co mort		120 1/2	121 1/2
N. O. Waterworks Co mrt		113	—
La Ice Mfg mort		—	—
Levee Steam Cotton Press Mt'ge		—	—
Certificats et Warrants.			
State Warrants—			
1881 Constitutional		90	97
1882 do		—	98
1881 Ordinary		—	—
1882 do		25	—
Levee warrants		—	—
Police warrants		—	—
Certificats d'école d'Etat		—	—
City Scrip		55	—
Half paid Coupons		—	—
Jan. 1879, Int'l Ca. State Con.		—	—
Certificats émis en vertu de l'acte 92 de 1880		—	—
Coupons d'Etat non payés		—	54

1 Avec Dividende. 2 Sans Dividende
3 Avec Coupon. 4 Sans Coupon.
5 Gouverneur's Issue 6 New Stock

COTON.

[Nos cotes pour les marchés du pays et étrangers sont prises des dépêches, et nos statistiques de coton du New Orleans Cotton Exchange.]

MARCHÉ DE LA NLLE-ORLEANS
SUR PLACE.

Le Cotton Exchange a rapporté aujourd'hui des ventes de 3500 balles, comprenant 450 balles après 2:30 p m. hier.
Le marché est stable.
Les cotons tachés sont de 1/4 à 3/4c plus bas que les cotons blancs.

	Aujourd'hui	Hier	Même jour La semaine dernière
Inferior	—	—	—
Low Ordinary	9 3/4	9 3/4	9 1/2
Ordinary	10 3/4	10 3/4	10 1/2
Good Ordinary	11 1/4	11 1/4	10 7/8
Low Middling	11 3/4	11 3/4	11 1/2
Middling	12	12	11 3/4
Good Middling	12 3/8	12 3/8	12 1/8
Middling Fair	12 5/8	12 5/8	12 3/8
Fair	13 1/4	13 1/4	12 7/8

FUTURS.
Lourd
Mars nominal; avril 12.11 à 12.12; mai 12.30 à 12.31; juin 12.50 à 12.51; juillet 12.70 à —; août 12.83 à 12.85; sept. 12.06 à 12.07, octobre 11.61 à 11.62, novembre 11.46 à 11.48; déc. 11.46 à 11.48. Les ventes comprennent 42,000 balles.

MARCHES DIVERS.
Aujourd'hui à midi le middling était coté à Galveston 12; à Mobile à 12; à Savannah à 11 3/4; à Charleston à 12 1/8; à Wilmington à 11 3/4; à Norfolk à 12; à Baltimore à 12 1/4; à New York à 12 3/16; à Boston à 12 1/4; à Memphis à 11 3/4; à Augusta à —; à Philadelphie à 12 1/2; à Cincinnati à 11 3/4 et à St-Louis à 11 3/4.

MARCHÉ DE NEW-YORK.
SUR PLACE.
Ferme.
Cotes: ordinary 9 1/2; good ordinary 10 3/4; strict good ordinary 11 5/16; low middling 11 3/4, middling uplands 11 3/16; middling Orleans 12 1/4; middling Texas 12 1/4.

FUTURS.
Stable
Mars 12.19 à 12.21; avril 12.26 à 12.29; mai 12.48 à 12.49; juin 12.67 à 12.68; juillet 12.85 à 12.86; août 12.99 à 13.00; septembre 12.53 à —; octobre 11.84 à 11.85, novembre 11.63 à 11.64, décembre 11.65 à 11.66, janvier 11.77 à 11.80, février — à —.

MOUVEMENTS DE COTON.
RECETTE NETTE—A la Nlle-Orléans, depuis le 1er septembre, 1,097,942 balles; même temps l'année dernière, 1,308,276 balles, à tous les ports des Etats-Unis, 4,147,164 balles, même temps l'année dernière, 4,887,191 balles.
EXPORTATION A L'ETRANGER—De la Nouvelle-Orléans, depuis le premier septembre, 840,295 balles même temps l'année dernière, 1,115,310 balles de tous les ports des Etats-Unis, 2,523,229 balles, même temps l'année dernière, 3,210,953 balles.
STOCKS—A la Nouvelle-Orléans, 284,284 balles, même temps l'année dernière, 316,430 balles; à tous les ports des Etats-Unis, 918,279 balles, même temps l'année dernière, 870,036 balles.

MARCHÉ DE LIVERPOOL.
SUR PLACE.
Ferme.
Coton—6 3/4d pour le middling uplands, 6 15/16d pour le middling Orleans.

FUTURS.
5 p m—Faibles.

MARCHÉ DU HAVRE.
La demande est bonne.
Coton—83 fr. pour le Très Ordinaire (sur place) et 83 1/2 fr. pour le Low Middling (sur mars).

BULLETIN COMMERCIAL.

PRODUITS DE LA LOUISIANE
Nos cotes représentent le marché en gros sur la levée pour le sucre et en magasin pour le riz.

SUCRE ET MELASSE—Le marché pour les sucres et les mélasses est lourd aux prix antérieurs.
Reçu aujourd'hui 275 boucauts, 3 barils de sucre et 15 barils de mélasse.

SUCRE—

	la livre
Inferior	—
Common	5 @ 5 1/4
Good common	5 1/2 @ 6 1/4
Fair	6 1/4 @ 6 3/4
Good fair	6 3/4 @ 7
Fully fair	7 1/8 @ 7 1/4
Prime	7 3/8 @ 7 1/2
Strictly prime	@ 7 3/4
Choice	7 7/8 @
Seconds	4 1/2 @ 7 1/4
Yellow clarified	7 3/4 @ 8 1/4
Gray Clarified	5 @ 8 1/2
Off whites	8 @ 8 1/2
Choice whites	8 1/2 @
Standwhites	8 3/4 @

MELASSE—

Bons cotons:	le gallon
Choice	rien
Strictly prime	rien
Prime	50 @ 62
Fair	45 @ 51
Common	40 @ 44
Inferior	25 @ 35
Centrifugal	40 @ 54

RIZ CLEAN—Le marché est stable et la demande assez bonne.
Reçu aujourd'hui 173 barils.
Les prix suivants sont pour le riz en moulins:

Bons cotons:	
Clean No. 2	3 1/2 @ 3 3/4
Courant	4 @ 5 1/4
Ordinary	5 @ 5 1/4
Fair	5 1/2 @ 6
Good	5 3/4 @ 6 1/4
Prime	6 @ 6 1/2
Choice	6 1/2 @ 6 3/4

RIZ BRUT—La demande est active et le riz se vend aux prix demandés. $4 00 à 5 50 le baril de 162 livres.

FARINE ET GRUS.
Les prix suivants sont pour des lots en gros. Les petits lots se vendent à 25 à 50c de plus par baril, selon la qualité.

A LA BOURSE.
Clôture officielle de la Bourse:
FARINE—
Fancy $7 25 le baril; choix $6 75 à 6 87 1/2 à $7 00; family — à —; treble extra à —.
FARINE DE MAIS—$4 20 à 4 25.

AU DEHORS DE LA BOURSE.
CREAM AND PEARL MEAL—$5 00 à $5 15 le baril.
GRU—$5 00 à 5 10 le baril pour le choix
GRU FIN—$5 00 le baril pour choix frais.
RYE FLOUR—$6 75 à $7 le baril.

GRAINS ET FOURRAGES.
[Nos cotes sont pour des lots en gros. Les petits lots se vendent aux prix suivants: maïs 5c de plus par boisseau; avoine 2 à 4c de plus par boisseau; son 5 à 7 1/2c de plus par 100 lbs, et du foin $2 à $3 de plus par tonneau.
MAIS—Le marché est coté à 92 à 93 par boisseau pour le blanc, 78 à 80c pour le jaune et 74 à 75c pour le jaune mêlé.
AVOINE—Ferme à 61 à 62c le boisseau pour le western de choix et 60 à — pour le Texas Red Rust Proof.
SON—Le marché est à 1 20 à 1 25 les 100 lbs.
FOIN—Choix à $26 00 à $27 00; strictly prime à $23 00 à $24 00 le tonneau. Les qualités au dessous du strictly choice et du strictly prime sont nominales.

PROVISIONS
A LA BOURSE.
Clôture officielle à la Bourse pour les lots en gros:
Les provisions sont stables mais calmes.
MESS PORK—$18 à $18 25.
VIANDES SALEES SECHES—Epaules à 7; clear ribbed 10; clear, il n'y en a pas; long clear 10.
BACON—Epaules 7 3/4; clear ribbs 10 3/4; clear, il n'y en a pas; long clear 10.00.
GRAISSE—En tierçons, refined, 11 3/4 à 11 7/8.
JAMBONS—12 à 13.

AU DEHORS DE LA BOURSE.
Les prix suivants sont pour les petits lots:
MESS PORK—Nouveau—à $18 37 1/2.
VIANDES SALEES SECHES—Epaules 7 1/4c; clear rib sides 10 1/4c; clear sides 10 3/4; long clear 10 1/2.
BACON—Epaules 8 1/4c; clear rib sides à 11; clear sides 11 1/4; long clear 11c.
JAMBONS—Choice new canvassed sugar cured 12 1/2 à —c, selon la qualité; medium 9 à 11c.
BREAKFAST BACON—12 à — c la livre.
GRAISSE—Refined en tierçons à 11 1/2c; refined en kegs 11 3/4c; refined en baquets 12 1/4c.
BŒUFS—Choice family mess pork $13 50 à $14 25 le baril, $8 à 8 25 le demi-baril; medium et ordinary mess beef $12 50 à 13; Fulton market $10 00 à 10 25 sur demi-baril.

GROCERIES.
Les prix suivants sont pour des petits lots.
CAFE—Prime 11 1/2 à 11 3/4c; good 10 3/4 à 11; fair 10 à 10 1/4c; ordinary 8 1/2 à 9c la livre.
THE—Oolongs, common à fair 18 à 25c la livre; fair à medium 27 à 35; fair à finest 40 à 75; Imperials, common à fair 20 à 28; fair à medium 40 à 40; fair à finest 45 à 75; Hysons et Young Hysons $2 à 30; fair à finest 35 à 65.
BEURRE—Western creamery, fancy 45 à 46c. Western creamery fine 41 à 42c, western creamery choice 35 à 38c, western dairy choice, 32 à 30; western dairy prime 23 à 24c; Western dairy good 16 à 19; de fair 13 à 14c; poor 10 à 12c.
FROMAGE—Le choix des Ohio fine de fabrique 12 1/2c la livre; Illinois part skims de choix 9 à 10c; prime de 8 à 8 1/2c.
SAVON—De la Louisiane—Magnolia—family 4 à 4 1/2 la livre; olive 5 à 5 1/4, dark mottle de Keller's—Magnolia 4 à 4 1/4c; Eagle 3 1/4 à 3 3/4; Olive 4 1/2 à 5. De l'Ouest—Kirk's—Olive 5 à 5 1/4; Blue India 6 1/2 à 7; St. Rollix XXX German Olive 4 1/4 à 4 1/2c; Procter & Gamble Olive 5 à 5 1/4c; German Olive 4 1/4 à 5; Family 4 1/2 à 4 3/4; miscellanées, Red Castile 7 1/2 à 8 1/2; White Castile 9 1/2 à 10 1/2.
SEL—Les petits lots se vendent à 97 1/2c pour gros et à $1 22 1/2 pour fin. Turk's Island 30c le boisseau. Sel de table 2 à 7c selon la grosseur.
CHANDELLES STAR—Full weights 15 1/2c la livre.
AMIDON—4c

FRUITS ET NOIX.
Les petits lots se vendent aux prix suivants:
DU PAYS—Pommes $4 50 à $5 00 pour sortes de choix. Pistaches rouges 7 1/2c la liv. Ecaille de la Virginie 11c. Pacanes 10 à 15c, selon la qualité. Pêches sèches nominales à 8 à —, Pommes sèches ordinaires 6 1/2c; fancy sliced 8 1/2; évaporées 15c.
ETRANGERS—Oranges de Palerme $3 00 à $3 25 la bte, oranges de Messine, medium à $3 50. Impérial $5 Citrons Palerme $2 50 à 3 00 la bte. Messine $3 00 à $2 50; Malaga $3 50. Figues de Naples—à la livre; figues layer 15c la livre. Figues evapo à 13c la livre. Raisins layer à $2 75 la boîte; Londres layer, $3 10. Figues bananes $1 00 le régime; de $1 50 à $2 50 le régime. Dates 6 1/2c la livre. Dates persanes à 12c la boîte. Currants 6 1/2c la livre. Prunes 7 1/2 à 8c la livre. Citrons 15c la livre. Amandes 21 la livre. Noix du Brésil 7c la livre. Filberts à 12 1/2c. Noix anglaises 15c; de françaises à 12c. Noix de Cocos à $4 00 le 100 pour les petits lots.

GRAINE DE COTON ET SES PRODUITS.
Graine de coton $14 par tonneau, sur la levée; oil cake, prime $26 00 le tonneau, livré à bord; $25 00 par short ton; ordinaire $27 50 à $26; farine de graine de coton $27 50 le tonneau livré à bord; l'huile de coton crue, choisie 36c; huile raffinée 43 à — le gallon sur la levée. Raffiné pour exportation 41. white miner's oil 48 à 50c; cooking oil 48 à 50c.

PRODUITS DE LA CAMPAGNE
[Nos cotes représentent les prix du gros au landing. Les marchands obtiennent—à 25c de plus par baril et 1/4 à 1/2c en lots.]
POMMES DE TERRE—De l'ouest—Peach Blows à 3 40; Jackson whites $3 25. Peerless $3 00; Rossetts $3.00. De l'est—Peerless Rose et Burbanks $3 50 à $3 75. Européennes $3 00 à $2 50 le sac et $3 75 à $3 00 au baril.
PATATES DOUCES—$2 75.
OIGNONS—Western et Eastern $3 25 à 3 50 le baril, et en bonne demande
AIL—80 à 75c le paquet.
CHOUX—Ceux de la Louisiane à $6 à 10; ceux de Chicago $20 00 le 100.
CHOUCROUTE—La nouvelle de l'ouest est à $8 à $10 le baril
LEGUMES LOUISIANAIS—Betteraves à $2 50 le baril; navets $1 50 à $2 00; carrottes $2 50; concombres $1 00 la douzaine; String Beans $3 00 le boisseau; Green Peas $1 00 le boisseau.
HARICOTS—Northern white mediums 6 1/4 à 7c la livre; white kidney 6 1/2c; red kidney choix 5 1/2 à 6c; western white à de western red kidney 5c; Pois verts 3 à 3 1/2c.
COW PEAS—Clay $2 00 à $2 15, mix à $1 85 à —.
VOLAILLES—Grosses volailles de l'ouest $6 00 à $7 00 la douz; poulets $3 50 à $4; canards $3 50 à $4, oies $4 à $5; dindes $24 à $25. Les grosses volailles de la Louisiane $5 à $6 00; poulets $3 00; canards $2 50 à $2 00; oies $4 à $4 50; dindes $11 à 13.
ŒUFS—Ceux de l'ouest 16 à 17c, ceux de la Louisiane 17 à — à la douzaine.
SUIF—1 à 7 1/2c la livre pour celui de la ville; 6 à 6 1/2c celui de la campagne.
CIRE D'ABEILLE—20 à 21c la livre.
MIEL—Strained 50 à 75c le gallon.
LAINE—Burry 9 à 12c la livre; Louisiana clear 22 à 28c; clear lake 25 à —c.
PEAUX AUX ABATTOIRS—70 livres et au-dessus—à 8c; steer et peaux de vaches 50 à 70 livres—à 5 1/2c; kips, 24 à 30 livres,—à 7 1/2c; peaux de veau 75c pièce.
PEAUX DE CAMPAGNE—Green salted à — à 7c, dry flint 12c dry salted 10c la livre; damaged, green hides 2c, off et grub selections la
PELLETERIE—Moutons 20 à 40c; chevreau 10 à 25c; coon 5 à 15c, belette 15 à 30c; castor 80c à $1 50; loutre $2 à $6.
MOUSSE—Mêlée 2 1/4 à 3 1/2c la livre; grise 2 à 2 1/2c; noire 3 1/4 à 4c
PLUMES—Best plumes d'oies à 50c la liv., commun 15 à 25c.
CORNES—Cornes de bœufs, prime, — à 6c à livre; de de vaches — à 3c.

MATERIAUX DIVERS.
Les prix suivants sont pour les articles vendus ici: vieux cuivre rouge 13 à 14c la livre; de jaune 8 à 12c; vieux plomb 2 1/2 à 3c; vieux W fer $17 à $18 par tonne; C de $11 à $16.
BARILS—Barils à huile de charbon 95c à $1, de à whiskey 50 à 75c
CHIFFONS—Coton mêlé 1/2c, laine mêlée 1 1/2 à 2c.

MARCHANDISES DIVERSES.
TABAC EN FEUILLES—Qualités pour l'exportation, en boucauts—Low lugs à medium 6 à 6 1/2; lugs good 6 1/2 à 7, Low leaf 7 1/2 à 7 3/4; medium 7 3/4 à 8 1/2c; good à fine 9 à 10c. Sélections, rien ici. Cuttings grades, en boucauts, — Lugs 8 à —c; common leaf 9 à —c; medium leaf 12 à —c; good leaf 14 à 15c; sélections, il n'y en a pas. Les types Barley sont cotés à 2 à 3c plus haut que les cutting grades.
TABAC MANUFACTURE—Fine plug 63 à 73c la liv; fine medium 53 à 63c; Bright quarters, common sound 43 à 50c; common 11—inch 4's et 5's, 36 à 40c. Bright navy, 4's et 10's, dark navy, 4's et 5's, 44 à 60c. Black sweet, 40 à 55c. No. 1, 4's et 10's, black pocket pieces, 40 à 50c. Navy livre, black 40 à 53c, navy 3's black 40 à 50c. Fancy styles, feuille naturelle, 50 à 90c. No 1 livre au fine fancy 70 à $1 15.
NAVAL STORES—Les prix du gros sont comme suit. Au détail il faut payer 25 à — de plus par baril. Pitch à $3 00 le baril; goudron $2 50 à $2 25 le baril. Resine—D $2.05, E $2.05, F $2.15, G $2.20, H $2.25, I $2.50, K $3.00, M $3.50, N $3.75. Essence de térébenthine 51. jobbing à 3c de plus le gallon.
TOILE D'EMBALLAGE—Bagging 1 1/2 livre, 9 1/4c la yarde; 2 livres 10 1/4c; 2 1/4 livres 11 1/2c; baling twine 13 à — c la livre.
COTTON TIES—Selon la pesanteur, $1 50 net le paquet.

CHARBON
Détail—Famille 45c le baril, bouquet $4 50; slack coal 35c le baril; anthracite $9 00 la tonne; bateaux 50c la boîte; steamer $6 00 la tonne en gros 35.

PRIX DES BESTIAUX

Bœufs du Texas, nourris au maïs, de choix, par liv. brute	
do 1re qualité	5 @ 6
do 2e do	3 1/2 @ 4 1/2
do par tête 3e do	$18 @ $25
Bœufs du Texas, choix, par tête	$28 @ $40
do 1re qualité	$25 @ $32
do 2e do	$18 @ $25
Cochons, 1re qualité, par liv. brute	7 @ 8
do 2e do	5 @ 6
do 3e do	@
Moutons, 1re qualité, par tête	$3 00 @ 3 50
do 2e do	$2 00 @ 2 50
do 3e do	$1 50 @ —
Vaches laitières, 1re qualité par tête	$70 @ $80 00
Vaches laitières, 2e qualité, par tête	$0 00 @ $60 00
Veaux, 1re qualité, par tête	$9 00 @ $10 00
do 2e do do	$6 00 @ $8 00
Veaux d'un an, 1re qualité, par tête	$11 00 @ $12 00
Veaux d'un an, 2e qualité, par tête	$9 00 @ $10 00

Marché aux Bestiaux.
Opérations de la semaine.

	Arrivé.	Vendu.	Stock
Bœufs du Texas	1031	919	174
Veaux	713	801	12
Cochons	354	520	131
Moutons	361	38	309
Vaches à lait	—	5	6

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur
LUNDI 20 MARS 1882.
Bayou Sara....H. J. GAY, à 5 p m
Thibodaux..BELLE OF THE COAST 5 p m
Laurel Valley....ST. MARY, à 5 p m
Bas du fleuve....MARTHA, à 9 a m

BULLETIN MARITIME.

SAMEDI, 18 MARS 1882.

EXPÉDIÉS EN DOUANE.
Steamship Amite, Stewart, Pensacola
Goëlette Jos P Macheca, Clark, Utila
Havre (suéd) Wm Tapescott, Fay, Cork
Steamship City of Merida, Melatosh, Vera Cruz via Bagdad, Tampico & Tuxpan
Barque (autr) Triade Tarabochia, Tarabochia Cronstadt
Barque (ang) Leamington, Aspel, Hâvre
Barque St-Cloud, Stephen, Falmouth, Ang

ARRIVÉS.
Steamship Chalmette, Read, New York
Barque (ang) Rosamond, Pierce, Barrow
Barque (ang) St Julien, Fritz, Newport
Goëlette Ella E Sylvester, Cravereo, Utila

BATEAUX A VAPEUR.
Yazoo Valley, Bas. de Shreveport
Martha, Bessett, du bas du fleuve
Carona, Libano, du bayou Sara
Assumption, Dugas, du Bayou Lafourche
Belle, Harper, du haut du fleuve
Danube, Thorn, de Shreveport

EXPORTATIONS
VERA-CRUZ VIA BAGDAD, TAMPICO & TUXPAN—par steamship City of Merida—Vera Cruz—342 balles coton, 2 tierçons jambons, 580 barriques bière en bouteilles, 4 caisses jambons, 53 têtes moutons, 19 300 pieds bois, 578 colis divers—Tampico, 2 tierçons jambons, 11 barriques bière en bouteilles, 25 balles oignons, 42 barils pommes de terre, 5 balles tabac en feuilles, 189 colis divers
CRONSTADT—par barque Triade Tarabochia 3468 balles coton
HAVRE—par barque Leamington — 3758 balles coton, 2000 merrains
FALMOUTH—par barque St-Cloud .. 2375 balles coton
CORK—par navire Wm Tapescott..3778 balles coton, 1500 merrains

IMPORTATIONS.
PALERME & MESSINE—par steamship Ville de Lisbonne. 5287 caisses citrons, 766 caisses oranges, A Cusimano—1138 caisses oranges, 2674 caisses citrons, à ordre—69 caisses citrons, 13 caisses oranges, V Scelso—32 caisses oranges, 351 caisses citrons, J P Macheca & co—92 caisses oranges, S Franchina—56 caisses citrons, J Lamantia Saitta & co—252 caisses citrons, 75 caisses oranges, V Le Secco—238 caisses oranges, Scobel & Day—142 caisses citrons, R Geraci—363 caisses citrons, J Randazzo—122 caisses citrons, 36 caisses oranges, D Di Cristina—5 boucauts fromage, S Trapani—Messine—10,152 caisses oranges, 5499 caisses citrons, à ordre
CARDIFF—par steamship Marlborough .. 5711 barres fer, 1349 paquets fer plates, 168 caisses spikes, 155 rails aux fil télégraphique, Max cas Railway co
NEWPORT—par barque St Julien .. 5720 barres rails, à ordre
BARROW IN FURNESS—par barque Rosamond..5931 barres fer, à ordre
NEW YORK—par steamship Chalmette .. Marchandises assorties

Arrivages de Produits.
SHREVEPORT—par steamer Yazoo Valley.. 1069 balles coton, 480 sacs graine coton, 400 sacs tourteaux, 128 barils huile
BAS DU FLEUVE—par steamer Martha .. colis divers
BAYOU SARA—par steamer Carona .. 30 balles coton, 100 boucauts sucre, 2 barils sucre, 1 baril mélasse
BAYOU LAFOURCHE—par steamer Assumption..32 boucauts sucre, 1 baril sucre, 9 barils mélasse, 6 sacs coton en graine, 143 sacs riz brut
HAUT DU FLEUVE—par steamer Belle.. divers à ordre
SHREVEPORT—par steamer Danube.. divers à ordre

Par les chemins de fer.
MORGAN'S LOUISIANA & TEXAS RAILROAD & STEAMSHIP COMPANY .. 59 balles coton, 317 sacs graine coton, 102 sacs riz brut
LOUISVILLE & NASHVILLE RAILROAD 649 balles coton, 5 barils mélasse
CHICAGO, ST. LOUIS & N. ORLEANS R 369 balles coton